

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires d'été

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : fermée à compter du
27 juillet et jusqu'au
17 août inclus.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : fermée à compter du
23 juillet et
jusqu'au 20 août inclus.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Administration Générale
(personnel communal - finances)
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

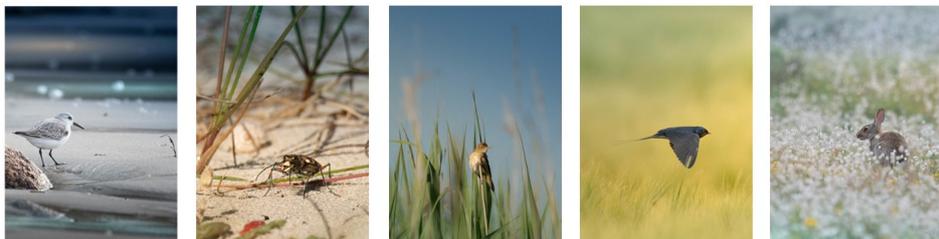
**Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école**
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

**Technologies de l'information et
de la communication**
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Exposition Arz e Chapeliou Bro Leon #16



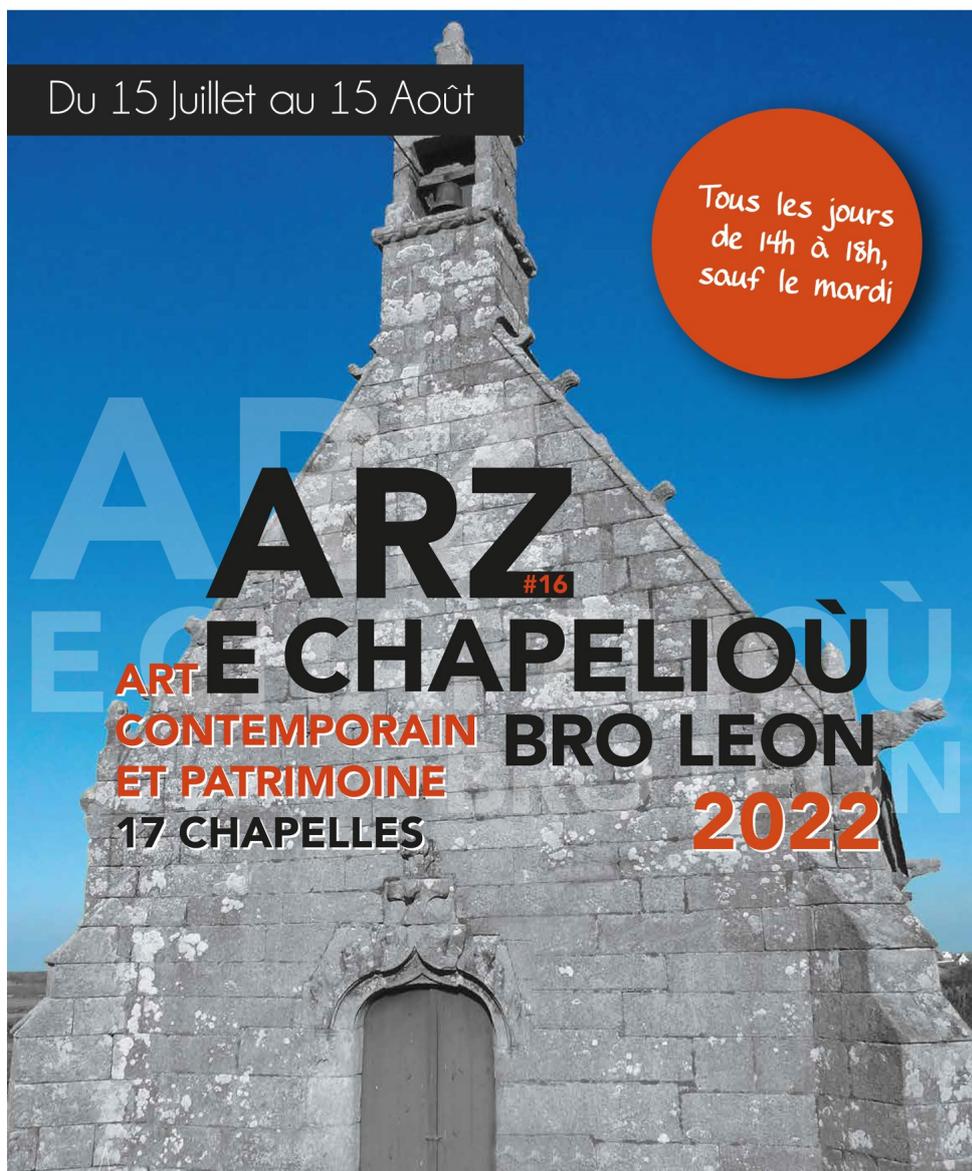
La chapelle Saint-Herbot
accueille cet été l'exposition de l'artiste

Harald Dugenet

photographe du Pays d'Iroise, raconteur d'histoires,
de rêves et d'oiseaux. Il rappelle au souvenir ceux
qui, d'entre nous, ont oublié d'avoir des ailes.

Du 15 juillet au 15 Août

Tous les jours
de 14h à 18h,
sauf le mardi



Déclarations préalables

● Demandées et accordées :

- Rue de Pen Ar Quinquis, enrobé.
- Hameau du Pontic, installation sur toiture de panneaux photovoltaïques.

● Demandées :

- Rue de Pen Ar Quinquis, édification de clôtures.
- Kergac, installation sur toiture de panneaux photovoltaïques.
- Rue de Pen Ar Quinquis, pose d'un portail.
- Chemin des Pépinières, édification de clôtures.
- Résidence Mestallic - Park Huella, pose d'un portail.
- Park Al Leur, transformation d'un garage en pièce à vivre.
- Streat Goz, extension d'habitation.

Permis de construire

● Demandés :

- La Clé des Champs, extension d'habitation.
- Kervesquen, construction d'un carport et d'un garage.

● Accordés :

- Rue du Jardin des Lettres, transformation d'un bâtiment de stockage avec habitation en centre de congrès.
- Hameau du Pontic, construction d'une extension et d'un garage.
- Créac'h Coadic, construction de 5 abris pour animaux.

Service environnement

ORURES MENAGERES

- ▶ Les lundis 4 et 18 juillet.
- ▶ Les lundis 1er, 19 et 29 août.

EMBALLAGES ET PAPIERS

- ▶ Les lundis 11 et 25 juillet.
- ▶ Les lundis 8 et 22 août.
Le lundi 15 août étant férié la collecte est reporté au vendredi 19 août.



Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Aire de déchets verts à Pont ar Bellec - La Forest-Landerneau :
24h/24h - 7j/7j.

Fauchage tardif : la nature préservée



● Vous l'avez sans doute remarqué : ces dernières années, beaucoup de collectivités laissent pousser l'herbe sur les bas-côtés des routes ou sur certains espaces publics : c'est ce que l'on appelle le **fauchage tardif**.

Le fauchage appelé tardif ou raisonné est effectué à partir de juillet ou mieux encore à la fin de l'été et permet aux plantes et aux animaux d'accomplir leur cycle biologique.

En plus d'être reculé dans le temps, la hauteur de coupe est réglée à 8-10 cm ce qui permet de maintenir un minimum de couvert végétal. Les tontes rases étant de véritables hécatombes pour l'ensemble des animaux.

Cette diminution du nombre de passages de tracteurs-faucheurs permettra en plus aux communes de réaliser des économies de carburant et limitera l'usure et les pannes de matériels.

Terrains de football

● La commune a procédé au regarnissage des terrains de football. Les terrains seront donc fermés au public jusqu'à la fin du mois de juillet.

Merci de votre compréhension.

Nuisances sonores

● Il est rappelé à chacun de prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par diverses nuisances sonores. L'article R1336-5, du code de santé publique explique « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage... ». Est considéré comme provoquant des nuisances sonores :

- les appareils sonores (radio, sono, télévision, instrument de musique...),
- les travaux de bricolage ou de jardinage,
- les aboiements excessifs ou répétés d'un animal domestique ou d'élevage.

Pour le bien-être de tous, merci de respecter cette réglementation.

Opération Tranquillité Vacances



● Les vacances approchent. Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances ? Connaissez-vous l'opération « tranquillité vacances » ?

Voici quelques conseils utiles.

- Signalez votre absence à la gendarmerie de Guipavas. Un formulaire de demande doit être déposée, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

- N'indiquez pas vos dates de départ en congé sur les réseaux sociaux.
- Evitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...).
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.

Informations et inscriptions à la gendarmerie.
Formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Bac à recycler vos journaux

● Des incivilités ont été constatées sur le bac jaune servant à la collecte des journaux pour l'association « Mignouned Solidarité Rwanda ». Ce conteneur est désormais, chez M. Gouriou à l'arrière de la cour, près du hangar (7, Place Saint-Nicolas).

Avis aux nouveaux habitants

● Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

● Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <http://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les activités organisées par la Maison de l'Enfance sont :

● Mois de juillet

- Du 6 au 8 juillet : Le Monde des Dinos !
- Du 18 au 22 juillet : La Récup' à la Maison de l'enfance
- Du 25 au 29 juillet : Nos aventures palpitantes



● Mois d'août

- Du 1er au 12 août : La tête dans les étoiles
- Du 16 au 19 août : Aqua Saint-Thonan
- Du 22 au 31 août : La Bretagne, contes et légendes

Relais parents assistantes maternelles

● Il n'y aura pas de permanence pendant l'été. Elles reprendront en septembre 2022.

● Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :
02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69
56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.
rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Bibliothèque

● Durant les mois de juillet et août, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

Activités du mois de juillet :

- **Mercredi 6 juillet** : Animation bricolage vacances d'été !
De 10 h 30 à 12 h - Sur inscription à la bibliothèque.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année à la bibliothèque. La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an. N'hésitez plus, venez découvrir nos collections variées et toutes nos nouveautés !

A très vite et bonne lecture !

> Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr

> Portail : <http://www.bibliotheque-saint-thonan.fr>

Vie paroissiale

● Messes mois de juillet et août :

- les dimanches 3 et 17 juillet à 10 h 30, église de Saint-Divy.
- Les dimanches 7 et 21 août à 10 h 30, église de Saint-Thonan.
- ▶ Le 26 Juillet : Pardon de Sainte-Anne, à la Forest-Landerneau.
Messe à la chapelle Sainte-Anne à 18 h.

ETAT CIVIL

Naissances

- Romy ROUILLÉ, née à Brest le 3 juin.
- Garance COLIN, née à Brest le 5 juin.
- Joachim BOUGET, né à Landerneau le 11 juin.



Services de santé

Médecine générale

Docteur COLINAS
02 98 40 16 70
89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Martine SIMON-POCHARD
Clément DELATTRE
Mélanie CARADEC
02 98 36 23 92
80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER
09 83 29 39 08
2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr ou
demarches.interieur.gouv.fr
ou finistere.gouv.fr

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,
samedi 8 h 30 à 18 h 00).

Dates à retenir

★ Du 15 juillet au 15 août, exposition Arz e Chapeliou Bro Leon à la Chapelle Saint-Herbot : Harald Dugenet, photographe naturaliste.

★ Samedi 3 septembre de 9 h à 12 h, forum de associations.

★ Samedi 3 septembre à partir de 14h30, tournoi de pétanque au terrain de foot, organisé par la Jeunesse Sportive Saint-Thonanaise.

★ Dimanche 4 septembre à partir de 9h30, « les Boucles de Saint-Thonan », courses pédestres et marche, organisées par Courir Tout Simplement .

Les boucles de Saint-Thonan



Le CTS ST THONAN

fête les 20 ans des Boucles

Dimanche 4 Septembre

Course à pied (10€) : 5 km, départ à 9 h 30.
10 km départ à 10 h30.

Marche (4€) : 9 kms, départ à 9 h.

● Inscription :

- Sur le site www.klikego.com,
- Au E. Leclerc express, samedi 3 septembre,
- Sur place, le dimanche jusqu'à 30 min avant le départ : courses (12 €) et marche (5 €).

Pour vous inscrire, un certificat médical de « non contre indication à la pratique de sport en compétition » sera obligatoirement demandé datant de moins de 1 an (05/09/2021).

► Les habitants qui résident sur le parcours et qui seraient amenés à quitter leur domicile entre 9 h et 12 h sont invités à prendre leurs dispositions. La circulation se fera dans le sens de la course uniquement, afin d'assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Actualités des associations

www.courir-a-st-thonan.fr

www.cycloclubsaintthonan.fr

www.jsst.fr

www.facebook.com/sainthonik

lesraquettesthonanaises.weebly.com

ça capte ?



Améliorons ensemble la couverture mobile du Finistère, en téléchargeant « Ça capte ? »

Ça capte ? est une application mobile gratuite, déployée par le Département du Finistère qui mesure la qualité de votre connexion mobile. Elle permet d'identifier les zones mal couvertes et d'inciter les opérateurs mobiles à en améliorer la couverture.

Ça capte ? est simple d'utilisation et plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus les données seront fiables et utiles.

Pour en savoir plus www.finistere.fr

Alors on compte sur vous !



● La ferme pédagogique, « Les Jardins de l'Eveil », ouvrira ces portes au public à l'automne 2022. Cette ferme pédagogique située à Créac'h Coadic a pour objectif de créer du lien intergénérationnel, de transmettre le savoir aux enfants, et de contribuer à la protection de l'environnement.

**L'association des Jardins de l'Eveil,
recherche des bénévoles
pour accompagner ce jeune public.**

De multiples animations vont permettre d'accueillir le public de manière attrayante, par des apprentissages de découverte.

Si vous avez envie de vous associer à l'équipe de bénévoles sur les activités d'accueil, d'animation, de service auprès des enfants plus spécifiquement dans l'équithérapie, les ruches, les travaux de jardin... alors ce projet vous convient !

Disponible, passionné(e) de la nature, et doté(e) d'un réel sens de la pédagogie, n'hésitez pas contactez-nous : didier.nicolas@lesjardinsdeleveil.bzh
j.gouriou@orange.fr - 06 76 72 04 65

Fête de classe - année 1972

● Soirée animée début octobre (la date sera précisée ultérieurement). Pour toutes les personnes nées en 1972 et souhaitant y participer, merci de prendre contact avec :

Anne : nanou.roudaut@orange.fr
Estelle : estelle.annezo@gmail.com
Eric : 06 26 58 15 29

Fermetures estivales de nos commerçants

- Salon de coiffure « Le Caméléon » : pas de fermeture
- Institut esthétique « K-Esthétic » : fermé du 1er au 17 août inclus.
- Institut esthétique « Escapade Beauté » : fermé du 13 juillet au 3 août inclus.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de septembre 2022 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 août 2022**.